



RÉCAPITULATIF DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

	CRÉDIT AMORTISSABLE	CRÉDIT 2ÈME PILIER
1. IDENTITÉ DES DEMANDEURS, ET AFFECTANTS HYPOTHÉCAIRES		
Pièce d'identité (copie) et impression des données reprises sur la puce (e-ID)	●	●
Carnet de mariage (copie)	●	●
Contrat de mariage (copie)	●	●
Transcription dans les registres de l'état civil de l'extrait de jugement du divorce (en cas de divorce)	●	●
2. SOLVABILITÉ : PREUVE DES REVENUS ET CHARGES DES DEMANDEURS		
Fiches de rémunération des 3 derniers mois (si employé/ouvrier/fonctionnaire)	●	●
Extraits de compte des 3 derniers mois (si chômeur/allocataire social)	●	●
2 derniers avertissements-extraits de rôle et détail des charges professionnelles (si indépendant/professions libérales/gérant de société)	●	●
Extrait de compte prouvant les fonds propres (copie)	●	●
Baux signés et extraits de compte des 6 derniers mois avec le versement des loyers (copies)	●	●
Preuve des charges des autres crédits restants auprès d'autres prêteurs	●	●
3. VALEUR DU BIEN IMMOBILIER ET PREUVE DU BUT DU CRÉDIT		
Rapport d'expertise du bien réalisé par un expert agréé	●	●
Compromis d'achat ou titre(s) de propriété du bien immobilier à donner en hypothèque (copie)	●	●
Attestation du notaire (si achat en vente publique)	●	●



3.1. En cas de construction / transformation / aménagement		
Permis d'urbanisme	●	●
Plan(s) d'architecte	●	●
Récapitulatif des travaux à réaliser (rédigé par l'architecte)	●	●
Devis des travaux	●	●
Plan financier des travaux	●	●
3.2. En cas d'achat d'un appartement		
Statuts constitués de l'acte de base et du règlement de copropriété	●	●
3.3. En cas de rachat de crédits en cours (à refinancer au moyen du crédit sollicité)		
Offre et acte(s) de crédit (copie)	●	●
Tableau(x) d'amortissement	●	●
Attestation(s) du solde restant dû	●	●
Attestation(s) de paiements réguliers	●	●
Attestation fiscale de base ou attestation fiscale 281.61	●	●
4. ASSURANCES		
Contrat(s) des polices à ajouter : EIP, PLCI ou assurance de groupe		●
Propositions des assurances vie-décès à ajouter		●

L'analyste se réserve le droit de demander tout complément d'informations et/ou document qu'il juge nécessaire et utile à la bonne fin de l'instruction de la demande de crédit.